

Délibération du conseil d'administration n°2026-017

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1, L712-2 et L712-3,

Vu le décret 2022-1537 du 8 décembre 2022 modifié, relatif à la Comue de Toulouse,

Vu l'invitation qui a été adressée au Conseil d'Administration 8 jours avant la séance, conformément à l'article R17 du règlement intérieur de la Comue de Toulouse,

Considérant que 27 membres étaient présents ou représentés sur les 40 qui composent le conseil, le quorum étant atteint,

Le Conseil d'Administration du 26 juin 2026

Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

- 27 voix favorables
- 0 voix défavorable
- 0 membre ne prenant pas part au vote
- 0 abstention

DÉCIDE

Le Conseil d'administration approuve la délégation de signature ponctuelle autorisant le président de la Comue à signer les marchés de travaux relatifs à l'opération RCU AERO sur le complexe scientifique de Rangueil, quel qu'en soit le montant (dans la limite des capacités de financement du SIE-SGE). (cf. note jointe)

Toulouse, le 26 juin 2026

Le Président de la Comue de Toulouse

Michael TOPLIS

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JUIN 2026

RÉDACTEUR : Christophe SONNENDRUCKER / Virginie GUESDON

SOUS-COUVERT DE : Arnaud DOREMIEUX

DATE : 18 juin 2026

OBJET : Opération RCU AERO sur le complexe scientifique de Rangueil – Marchés de travaux

Contexte

La Comue assure, par le biais du service inter-établissements de gestion et d'exploitation (SIE-SGE) la maîtrise d'ouvrage du projet de rénovation de la branche dite « AERO » du réseau de chaleur urbain (RCU) du complexe scientifique de Rangueil.

Cette branche, longue de 1 040 mètres linéaires, dessert plusieurs établissements ou composantes : ISAE-SUPAERO, ENAC, UT (CESBIO, IRAP), logements CROUS, CEREMA, CNRS (LAAS).

Compte tenu de son ancienneté (elle a été construite en 1965) et de l'évolution urbaine, il a été décidé de la rénover.

Le coût du projet est évalué à 3,9 M € HT (dont 3,054 M € HT pour les travaux).

Son financement est assuré par des crédits CPER 2021-2027 (3 M€) et des compléments du SGE.

Le planning prévisionnel est le suivant :

- Etudes de conception (maîtrise d'œuvre) : **en cours**
- Consultation des entreprises de travaux : **T3/2026**
- Notification des entreprises et période de travaux : **T4/2026 et travaux principalement sur le printemps et l'été 2027**
- Réception et livraison : **octobre 2027**

Exposé

La délibération n°2023-017 du conseil d'administration de la Comue de Toulouse du 7 avril 2023 donne délégation de pouvoir à la présidence de la Comue de Toulouse pour des marchés publics impliquant un engagement financier de la Comue de Toulouse dont le montant est inférieur à 1 million d'euros hors taxes.

Les montants prévisionnels des marchés de travaux qui seront passés dans le cadre de l'opération RCU AERO sont, pour certains, supérieurs au seuil de 1 M€ HT.

Le calendrier de l'opération est un enjeu majeur pour le SIE SGE (mise en service avant le début de la saison de chauffe 2027-2028, avec notamment le raccordement d'un nouveau site)

Le calendrier des conseils d'administration de la Comue est difficilement compatible avec le calendrier du projet et ses vicissitudes.

Proposition

Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver une délégation de signature ponctuelle autorisant le président de la Comue à signer les marchés de travaux relatifs à l'opération RCU AERO sur le complexe scientifique de Rangueil, quel qu'en soit le montant (dans la limite des capacités de financement du SIE-SGE).

*_*_*_*_*_*